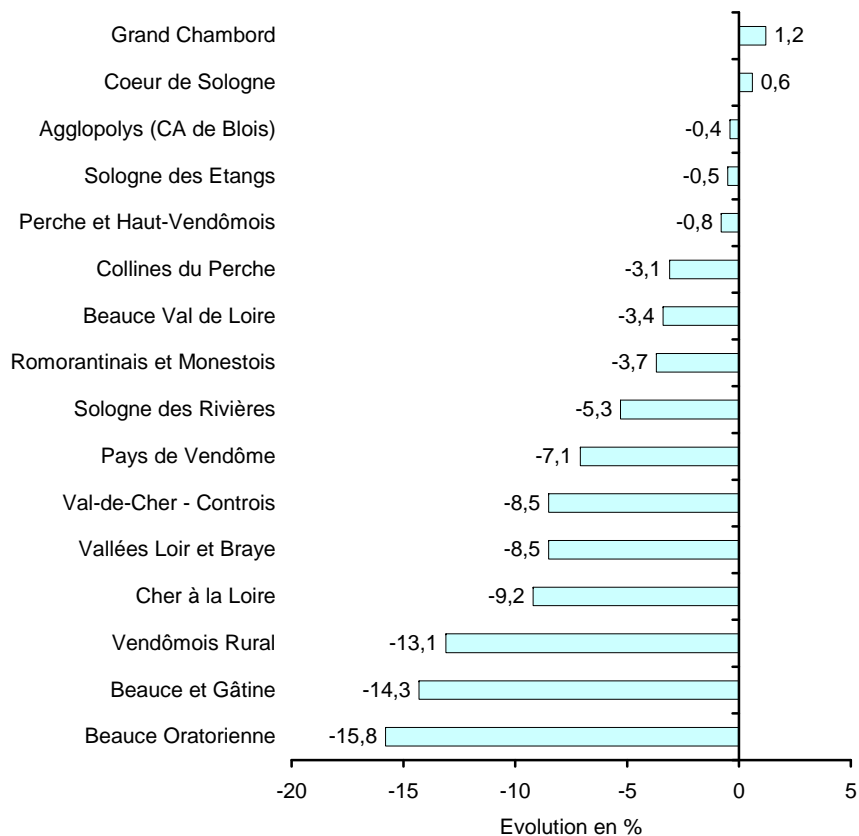


# Les résidences secondaires et les logements occasionnels

## Evolution du nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels entre 2008 et 2013

par communauté de communes



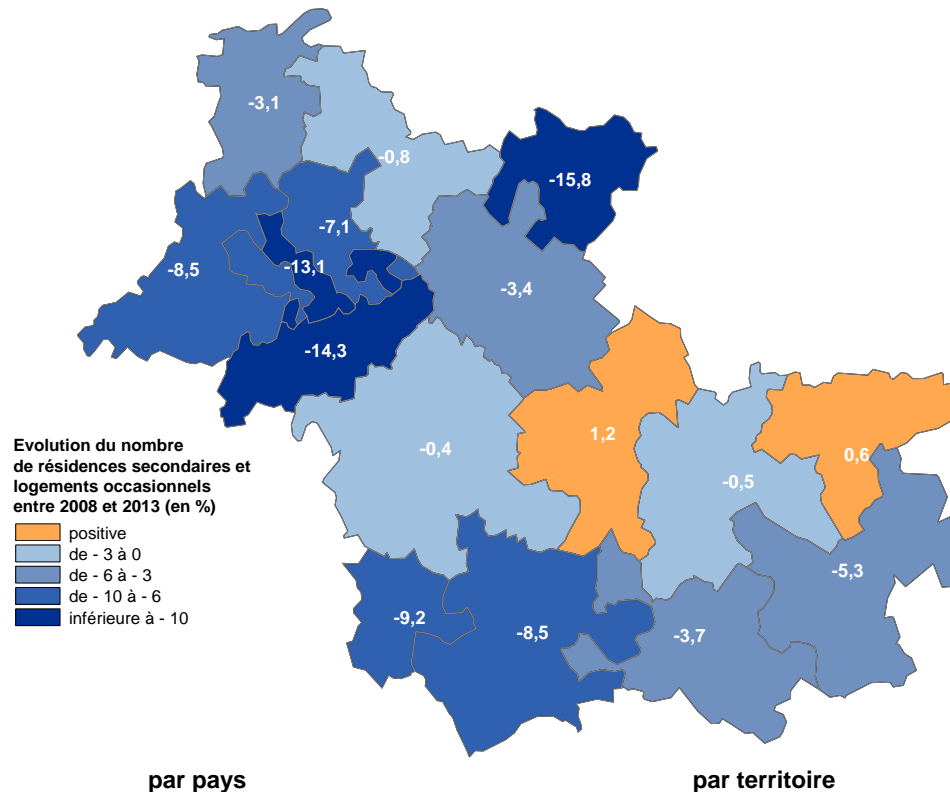
Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont souvent regroupées.

Un logement occasionnel est un logement ou une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

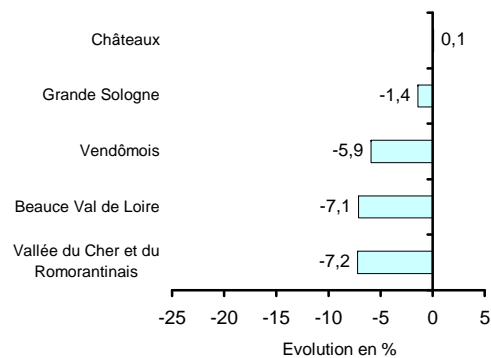
D'après source INSEE - RP 2008 et RP 2013- Exploitation principale

Périmètre des communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016

par communauté de communes



par pays



par territoire

